

Le 4 juin 2019

[Original]

Budget

M. D. Landry : Monsieur le président, lorsque le budget a été déposé, c'était comme de la musique à nos oreilles. Le ministre des Finances et plusieurs autres ministres se sont levés à la Chambre pour affirmer qu'il n'y avait pas de réductions et que les services seraient maintenus dans toute la province.

Les faits racontent une différente histoire. Chaque jour, nous entendons parler de nouvelles réductions, et la plupart d'entre elles touchent les gens qui ont le plus besoin d'aide. Il y a les droits de scolarité gratuits pour les étudiants qui n'ont pas les moyens de fréquenter nos collèges et nos universités, un programme d'aide aux aidants naturels, qui aide notamment les familles ayant des enfants handicapés, le programme SEED pour aider les étudiants à trouver un emploi d'été et le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick. La liste est encore longue.

Les amis proches du premier ministre sont très bien payés, mais tous les autres en paient le prix. Le premier ministre va-t-il maintenant admettre que son budget sans-coeur offre moins, et non plus, aux gens qui ont vraiment besoin de l'aide de son gouvernement?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est intéressant que la notion de payer pour obtenir des résultats soit étrangère à l'opposition. Les gens d'en face croient qu'il suffit de dépenser l'argent, quels qu'en soient les résultats. Eh bien, Monsieur le président, ils doivent en outre croire qu'il est tout aussi bien de verser plus d'argent aux banques afin de payer les intérêts et d'améliorer la cote de crédit, Monsieur le président.

Équilibrer notre budget, c'était plus qu'une simple question de rentabilité. Il s'agissait d'éviter de payer plus d'intérêts pour rien, Monsieur le président. C'était pour nous éviter d'en payer davantage et d'imposer la population toujours plus chaque année.

En ce qui concerne les questions dont parle le chef de l'opposition, Monsieur le président, examinons les résultats. Nous avons une devise de ce côté-ci de la Chambre, qui est la suivante : Nous voulons que l'argent des contribuables permette d'obtenir des résultats. En l'absence de résultats... J'ai été interrogé très tôt à cet égard. Que ferez-vous en l'absence de résultats? J'arrêterai d'y consacrer de l'argent. Monsieur le président, ma question pour l'opposition sera donc toujours la suivante : Vous mentionnez des résultats qui ne sont pas réels et vous vous attendez à ce que nous continuions à payer? Cela n'arrivera pas, Monsieur le président.



[Original]

Frais de scolarité

M. D. Landry : Monsieur le président, je ne sais pas pourquoi le premier ministre crie ; il y a quand même des enfants dans la tribune.

Nous parlons de Standard & Poor's et de toutes ces agences internationales qui prêtent de l'argent à la province. Cela ne suscite pas de la pitié chez moi même si nous devons payer des intérêts.

Cependant, je peux vous dire ceci : Lorsque nous faisons des réductions dans les services aux étudiants, comme en ce qui concerne la gratuité des droits de scolarité, c'est notre avenir. Toutes ces réductions que fait le premier ministre aujourd'hui dans les routes et les infrastructures peuvent peut-être bien paraître dans l'immédiat, mais je peux vous garantir que les travaux seront faits un jour. Si nous les faisons dans 10 ans, ils coûteront deux fois plus cher. Le premier ministre peut-il me dire où il pense faire des économies avec cette manière de penser?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Vous savez, il est intéressant que le chef de l'opposition soulève la question des droits de scolarité gratuits. Nous ne croyons pas que choisir des gagnants et des perdants est une occasion que le gouvernement devrait saisir. Nous croyons que tous les étudiants devraient avoir la possibilité de réussir leurs études. Voilà pourquoi le programme des droits de scolarité gratuits s'applique à tous les étudiants. Les étudiants ont accès aux fonds, Monsieur le président. Les étudiants ont accès aux fonds pour aller à l'université ou au collège de leur choix, et non à l'établissement que le gouvernement choisit, Monsieur le président, parce que nous croyons que les gens ont le droit inhérent de choisir de prendre des décisions. Dans le cas de notre programme des droits de scolarité gratuits, les fonds sont restés les mêmes, Monsieur le président, mais vous savez quoi? Plus d'étudiants — plus d'étudiants, plus de collèges, plus de gens — profitent du programme qui leur permet de choisir librement, afin de faire de la province la meilleure province possible, car les étudiants font partie de la solution, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry : Avec cette manière de penser... Nous n'avons pas la même philosophie à cet égard. Si le programme ne fonctionnait pas comme le voulait le premier ministre, le gouvernement aurait dû l'améliorer au lieu de l'éliminer. En ce qui a trait à la gratuité des droits de scolarité, c'est un investissement dans notre avenir. Nous savons tous que les régions du nord de la province seront plus touchées que les autres. Alors, Monsieur le président, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas tout simplement décidé d'améliorer le programme au lieu de l'éliminer?



[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Lisez les petits caractères, Monsieur le président, car c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons amélioré le programme. Nous avons donné à tous les étudiants la possibilité de choisir. Les fonds sont versés aux étudiants, Monsieur le président, et le rôle du gouvernement, c'est de donner le choix à tous les étudiants.

En parlant d'améliorations, savez-vous ce que nous avons ajouté au programme, Monsieur le président? Nous avons ajouté un crédit d'impôt pour ceux qui aident à financer les universités. Nous voulons leur offrir un crédit d'impôt pour qu'ils puissent le faire et continuer de le faire. Le financement ne provient donc pas entièrement de l'argent prélevé chez l'ensemble des contribuables. Il s'agit de gens qui veulent aider à payer. Ils peuvent payer et ils obtiendront ainsi un crédit d'impôt. Il n'y a rien de mal à cela, Monsieur le président.

Monsieur le président, nous espérons un jour pouvoir rétablir le crédit d'impôt pour frais de scolarité ou le programme de rabais pour permettre aux jeunes de rester au Nouveau-Brunswick et d'être ici plus longtemps, car nous voulons que nos jeunes aient des racines ici même dans la province, qu'ils vivent et travaillent dans la province et qu'ils élèvent leur famille ici. Contrairement à la stratégie du gouvernement précédent, bâtir une province grâce à la participation de beaucoup de gens constitue une stratégie à long terme. Je suis fier des décisions qui ont été prises jusqu'à maintenant et je suis fier de mes collègues qui nous ont aidés à les prendre, car nous aurons ainsi un Nouveau-Brunswick plus fort. Merci.

Développement économique

M. Melanson : Merci. Monsieur le président, dans son dernier rapport, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique prévoyait que le Nouveau-Brunswick se classerait au dernier rang pour ce qui est des grands projets d'investissement. Le premier ministre fait campagne en faveur de l'oléoduc et s'est même rendu en Saskatchewan pour tenter de convaincre des gens qui sont déjà convaincus que l'oléoduc verra le jour. Monsieur le président, l'analyse de rentabilisation n'est pas favorable au projet d'oléoduc. Le premier ministre peut-il nous dire aujourd'hui quels autres projets précis proposés par le secteur privé seront appelés à devenir de grands projets d'investissement qui créeront des emplois dans la province?

L'hon. M. Higgs : Absolument, Monsieur le président, il est question de la mise en valeur du gaz de schiste. Vous savez, si nous procédons ainsi dans une région en particulier, nous pourrions bénéficier des mêmes avantages que la Colombie-Britannique. Un investissement de 42 milliards de dollars y est prévu ; savez-vous de quoi il s'agit? Il s'agit d'une installation d'exportation de GNL établie en fonction des réserves de gaz naturel de la Colombie-Britannique, où un gouvernement de coalition a été formé avec le Parti vert, Monsieur le président. Je l'ai déjà dit. Nous avons besoin d'un plan vert différent au Nouveau-Brunswick. Nous avons besoin d'un plan vert qui permettra de mettre en valeur notre province.



Vous savez, j'ai examiné la situation en Norvège et les données concernant le fait que le pays est le chef de file mondial en matière de voitures électriques. Je crois que près de 50 % des voitures neuves achetées en Norvège sont électriques, comme les voitures Tesla. Savez-vous quoi? La Norvège subventionne l'achat de véhicules électriques à hauteur de 25 %. Savez-vous où la Norvège a trouvé l'argent pour procéder de la sorte? Elle l'a trouvé grâce à la mise en valeur du gaz naturel et du pétrole. Les réserves pétrolières du pays s'épuisent, et le gaz naturel l'a détrôné. La Norvège s'est servie de l'argent en question pour investir dans une innovation telle que la voiture électrique. Nous voulons obtenir les mêmes résultats, Monsieur le président. Nous voulons que l'industrie paie la facture pour la prochaine génération.

M. Melanson : Monsieur le président, je ne sais pas pourquoi le premier ministre crie cet après-midi. S'il tente de se convaincre du bien-fondé des projets mentionnés, eh bien, qu'il en soit ainsi.

Cela dit, les gens du Nouveau-Brunswick sont préoccupés. Ils ne veulent pas revivre le ralentissement économique qu'ils ont connu sous la direction du premier ministre, entre 2010 et 2014, quand il était ministre des Finances. Le premier ministre doit expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick que les politiques économiques qu'il propose aujourd'hui sont une source de préoccupation. Le secteur privé ne finance aucun grand projet d'investissement, dont nous avons tellement besoin. Aucun grand projet financé à partir des fonds publics n'est prévu puisque le premier ministre a annulé les projets, même si ceux-ci recevaient l'appui du gouvernement fédéral. Pouvez-vous nous indiquer quand nous verrons les résultats concrets des politiques économiques que vous proposez pour la province?

L'hon. M. Higgs : C'est intéressant, Monsieur le président. Je pense que le député d'en face devrait consulter la nouvelle éclair concernant les révisions que Statistique Canada a apportées aux chiffres de 2015. Le chiffre fantaisiste de 2,5 % est passé à 0,6 %, quelque chose du genre. Il y avait d'abord une économie artificielle, puis des chiffres erronés en fin de compte, Monsieur le président, soit une économie artificielle fondée sur l'argent des contribuables.

Qu'avons-nous observé au cours des derniers mois? Nous avons observé un regain d'intérêt pour le Nouveau-Brunswick, notamment sur le plan des investissements dans le Nord ou à l'égard des usines de fabrication de granulés, de la cybersécurité ou de nos activités liées au cannabis et de l'intérêt à les valoriser, dont l'opposition serait au courant. D'ailleurs, Monsieur le président, nous ne pouvons pas continuer à perdre 12 millions de dollars par année ou 12 millions de dollars en six mois. Nous ne pouvons pas continuer ainsi ; nous procédons donc sans recourir à l'argent des contribuables. Nous établissons des assises fondées sur les connaissances. Nous mettons en place une organisation afin de développer une économie. Que ce soit dans les régions rurales ou au sein d'une économie bleue axée sur l'aquaculture, l'économie reposera sur l'investissement du secteur privé, et non pas simplement sur le fait de jeter au vent les fonds publics.



[Original]

M. Melanson : Les projets ou les initiatives qu'énumère le premier ministre ont tous été commencés lorsque nous étions au pouvoir. Il s'agit de projets et d'investissements réels. Le premier ministre actuel peut les mentionner et en prendre le mérite, c'est correct, car, au bout du compte, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui vont en bénéficier.

Monsieur le président, le premier ministre n'a toujours pas répondu à ma question. Quels sont les projets spécifiques d'investissements de la part du secteur privé — à l'exception de l'Oléoduc Énergie Est, dont le plan de développement ne soutient même pas ce genre d'investissement — que le premier ministre envisage de voir au Nouveau-Brunswick pour que des emplois soient créés chez nous, pour que les travailleurs demeurent chez nous et pour que ceux qui sont partis reviennent travailler chez nous, ici, au Nouveau-Brunswick? Sa politique économique ne fonctionne pas, et il n'a pas d'exemples concrets pour nous démontrer qu'elle fonctionne.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, les façons de susciter l'espoir dans notre province sont intéressantes. Créer l'espoir, c'est d'abord prendre sa propre situation en main. Créer l'espoir, c'est dire ceci : Je n'ai pas besoin d'alourdir la charge fiscale des gens pour y arriver. Créer l'espoir, c'est demander aux gens d'augmenter légèrement l'effort et non de hausser légèrement leurs dépenses. Cela vaut pour les discussions que nous avons avec le personnel des foyers de soins, avec d'autres membres du personnel de la fonction publique et avec d'autres travailleurs dans la province. Il s'agit d'en faire un petit peu plus.

Hier et avant-hier, nous avons parlé des congés de maladie pendant mes discussions. Les faits sont réels. Pour une raison ou pour une autre, les gens sont incapables de se rendre régulièrement au travail. En ce qui a trait à la nécessité de prendre des congés de maladie et à l'absentéisme, cela touche l'ensemble du système. Nous pouvons faire semblant que cela n'existe pas ou, Monsieur le président, nous pouvons nous attaquer de front à la situation.

Je préfère m'appuyer sur les faits. Ici, les faits ne semblent pas revêtir beaucoup d'importance, mais, selon moi, ils ont beaucoup d'importance. Comprendre la question, comprendre ensuite la cause première, puis créer une équipe pour sauver le Nouveau-Brunswick — voilà ce qui s'appelle avoir un objectif. Nous ne trouverons pas tous les faits ici, Monsieur le président.

Personnel infirmier

M. G. Arseneault : Une autre compression cachée qui n'a pas été mentionnée le jour de la présentation du budget, c'est la compression réalisée dans les programmes de sciences infirmières à UNB et à l'Université de Moncton. Le président du conseil du Réseau de santé Horizon s'est maintenant prononcé sur la mesure, qu'il a simplement qualifiée de mauvaise politique. Il a ajouté qu'il trouvait la décision préoccupante. Ma question pour le ministre de



l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est la suivante : Compte tenu de la pénurie de personnel infirmier avec laquelle nous sommes aux prises, le ministre est-il d'accord avec les experts pour dire que la décision en question est tout simplement le reflet d'une mauvaise politique?

L'hon. M. Holder : Je pense que le député d'en face devrait lire l'article en entier. Hier, j'ai vu la vidéo de M. McGarry, et il a clairement déclaré la même chose que ce que le ministre de la Santé et moi avons dit à maintes reprises en public et à l'Assemblée législative, soit que nous devons tous nous unir pour formuler une stratégie qui donne vraiment des résultats. Il a dit qu'il nous fallait, pour formuler une stratégie, réunir les régies de la santé, le ministère de la Santé, mon ministère, les universités, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Toutefois, Monsieur le président, nous ne pouvons pas continuer à jeter l'argent par les fenêtres et à n'obtenir absolument aucun résultat. Cela ne fonctionnera pas. Nous mettrons en place un programme dans la province qui permettra bel et bien de former du personnel infirmier.

M. G. Arseneault : Le ministre omet de mentionner qu'une partie des fonds était affectée à la formation en soins infirmiers critiques — une formation de haut niveau en matière de soins critiques dans la province. C'est le gouvernement de Bernard Lord qui a instauré le programme. Le député semble nous attribuer la responsabilité à cet égard, mais nous avons maintenu le programme dans l'espoir qu'un jour le ministre et le gouvernement actuels mettraient sur pied un programme de recrutement approprié. Quand le gouvernement actuel le fera, les compressions qui sont envisagées ici... La somme de 9 millions de dollars qui est retranchée du programme en question ne sera pas disponible pour le programme de recrutement. Voici ce que je demande au ministre : Le ministre consulera-t-il les groupes concernés, c'est-à-dire les parties prenantes? Rassemblez-les une fois pour toutes, si c'est ce qu'il croit bon de faire, et mettons sur pied un programme de recrutement. Notre pénurie de personnel infirmier a atteint un seuil critique. Que fait le ministre?

M. McGarry a aussi dit qu'il fallait cesser de faire l'autruche. Eh bien, cessons d'agir ainsi et commençons les démarches maintenant.

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je pense que ce que M. McGarry disait, c'est que nous devons tous cesser, collectivement, de faire l'autruche. Cela signifie tout le monde. Tout le monde doit mettre la main à la pâte. C'est exactement ce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, disons depuis le début.

Je trouve le tout un peu exagéré. J'ai entendu un député de l'autre côté jacasser et demander « quand? » Tout cela de la part des gens qui ont jeté par les fenêtres chaque année 8,7 millions de dollars et n'ont jamais demandé de résultats, Monsieur le président. Cela leur paraît peut-être acceptable, mais ce ne l'est pas. Nous ne pouvons pas continuer à jeter de l'argent par les fenêtres sans obtenir de résultats, Monsieur le président, et le gouvernement actuel n'agira pas de la sorte.



Premières nations

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été publié hier. L'enquête nationale a été lancée en 2016 pour recommander des mesures concrètes visant à mettre fin à la tragédie nationale à cet égard et à s'attaquer aux causes systémiques de la violence envers les femmes, les filles, les personnes de la communauté LGBTQ et les personnes bispirituelles autochtones. J'aimerais remercier le ministre d'avoir assisté à la cérémonie de clôture.

En décembre 2017, le *Plan du Nouveau-Brunswick pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones* a été publié. Le ministre aurait-il l'obligeance de faire rapport à la Chambre sur l'état de la mise en oeuvre de ce plan?

L'hon. M. Stewart : Merci, Monsieur le président, et je remercie la députée d'en face. Après les activités qui se sont déroulées à Gatineau cette semaine, les responsables m'ont donné le rapport, et je vais le lire. Une fois que j'en aurai fini la lecture, je tendrai la main, avec l'aide de mon personnel, lequel travaillera avec la Direction de l'égalité des femmes.

Un des aspects importants de notre plan est le fait que nous devons nouer le dialogue avec les Premières nations. Nous ne pouvons pas simplement dire aux membres des Premières nations du Nouveau-Brunswick que tel sera le plan parce que le Parti libéral ou le Parti vert le veut. Nous devons nouer le dialogue avec les Premières nations afin qu'elles puissent déterminer le processus à suivre et que nous puissions mieux soutenir les victimes et notre propre population. Merci.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le ministre de ses propos, mais voici ce que je me demande. En 2017, un plan a été établi. Il s'agissait d'un plan néo-brunswickois intitulé *Plan du Nouveau-Brunswick pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones*. Je me demande si vous pouvez mettre la Chambre au courant de l'évolution des choses concernant ce plan.

L'hon. M. Stewart : Merci, Monsieur le président, et je remercie la députée d'en face de la question. La mise en oeuvre du plan est en cours, et, maintenant que le rapport est achevé, il y aura plus de participation à l'égard du plan. Nous tendrons la main aux Premières nations.

Comme je l'ai dit, Monsieur le président, plus de 2 300 témoignages ont été recueillis. Il s'agit d'un effort national, le premier du genre, à l'échelle du Canada. Nous en sommes extrêmement reconnaissants et nous voulons accorder de l'importance aux témoignages de tant de membres des Premières nations de notre pays. Nous prendrons le plan néo-brunswickois dont vous parlez et auquel nous travaillons et nous consulterons les Premières nations au sujet des prochaines étapes. Nous savons qu'il faut prendre des mesures au Nouveau-Brunswick, et je suis aussi résolu à le faire. Merci.



Sentier Fundy

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, chaque jour, nous entendons parler de nouvelles compressions cachées effectuées par le gouvernement actuel, lesquelles auront un effet dévastateur sur le tourisme dans la province. Nous croyons qu'il y a une réelle possibilité de croissance dans le secteur en question. Le gouvernement actuel n'est manifestement pas du même avis. Ma question pour le ministre est la suivante : Pourquoi avez-vous décidé de reporter l'achèvement de la Promenade du sentier Fundy? N'y a-t-il pas suffisamment d'indications que le projet favoriserait le tourisme, stimulerait l'économie et améliorerait les résultats financiers de la province?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, la question est intéressante compte tenu de ce qui s'est passé pendant les quatre dernières années. Toutes les avenues ont été explorées, sauf celles qui menaient à des résultats. Beaucoup d'argent a été dépensé, Monsieur le président. Le gouvernement précédent a dépensé à droite et à gauche, mais il est impossible de déterminer ce qui a vraiment été accompli. Voilà qui explique l'écart de 1 milliard de dollars lié à ce qui est dépensé aujourd'hui et qui ne l'était pas il y a un an ou, disons, il y a quatre ans. La somme est maintenant dépensée chaque année, c'est-à-dire 1 milliard de plus par année.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous mettrons l'accent sur les travaux à achever dans des secteurs clés. Savez-vous quoi? Les gens en question se plaindront ensuite en disant : Pourquoi ne faites-vous pas autre chose? Se plaindre est endémique ici. Cela l'a toujours été. Néanmoins, Monsieur le président, nous cherchons maintenant à trouver un moyen de terminer au moins un raccourci pour pouvoir passer afin d'avoir une route en boucle, car il s'agit d'un atout majeur pour notre province. C'est une région où les choses bougent en fait. Des gens s'y arrêtent, puis se rendent dans le reste de notre province. Il s'agit d'une priorité pour nous, et j'espère que nous pourrions achever les travaux, ce qui sera différent de l'absence de progrès des quatre dernières années.

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, il n'est pas question de dépenses. Il est question d'investir dans l'avenir. Les gens nous disent aussi que la route principale pour se rendre au parc Fundy est en si mauvais état que les touristes craignent d'abîmer leur voiture en chemin. Si vous n'achevez pas la Promenade du sentier Fundy, ne devriez-vous pas au moins réparer cette route?

L'hon. M. Higgs : Bon sang, c'est assez incroyable, Monsieur le président, non? Nous pouvons construire des infrastructures partout. Savez-vous combien de routes auraient été réparées si certains des projets avaient été entrepris? Un certain nombre de projets auraient pu être examinés pour déterminer s'il s'agissait ou non de priorités. Je pourrais en énumérer toute une liste qui n'étaient pas des priorités. Monsieur le président, manifestement, l'accès à la Promenade du sentier Fundy... La Promenade du sentier Fundy est terminée. Nous voulons permettre l'accès entre la Promenade du sentier Fundy et, disons, la région de Sussex et, en fin de compte, la région d'Alma afin que les gens puissent s'y rendre. Cela comprend la route 114.



Toutefois, pouvez-vous imaginer à quel point la situation serait avantageuse ou sera avantageuse si nous arrêtons de construire de grandes infrastructures dont nous n'avons pas besoin? Monsieur le président, c'est ce que nous avons fait. Nous avons mis fin aux énormes dépenses concernant les infrastructures dont nous n'avons pas besoin, afin de mettre l'accent sur celles qui vont changer la donne pour la province. Qu'il s'agisse du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, nous nous concentrerons sur ce que nous avons à offrir, car nous croyons avoir beaucoup à offrir. Le temps où l'on contournait le Nouveau-Brunswick est terminé, Monsieur le président.

Gestion des déchets

M^{me} Mitton : Monsieur le président, Alcool NB a annoncé la semaine dernière qu'elle éliminerait graduellement les sacs en plastique à usage unique. L'Île-du-Prince-Édouard les interdira à compter du 1^{er} juillet. Hier soir, le conseil municipal de Moncton a voté en première lecture pour interdire leur utilisation dans la municipalité d'ici à juillet 2020. Dieppe et Riverview envisagent de suivre l'exemple de Moncton ; pourtant, le gouvernement provincial ne joue aucun rôle dans le dossier. Yvon Lapierre, le maire de Dieppe, a dit qu'il n'était pas disposé à attendre la province.

Au lieu d'avoir un ensemble de mesures disparates, le gouvernement doit faire preuve d'initiative en imposant une interdiction à l'échelle de la province. Selon un récent sondage réalisé par Corporate Research Associates, les trois quarts des personnes de Moncton, de Fredericton et de Saint John appuieraient une interdiction. Le Conseil canadien du commerce de détail a aussi demandé qu'une interdiction uniforme soit imposée dans toute la province pour qu'il soit plus facile pour les détaillants de la mettre en oeuvre. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux s'engagera-t-il à prendre les devants et à travailler avec les municipalités pour interdire les sacs en plastique à usage unique au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Carr : En fait, je peux envoyer à la députée d'en face le lien vers l'information médiatique qui précise que je me suis déjà engagé à le faire, Monsieur le président. Nous nous sommes engagés ouvertement à travailler avec les municipalités sur le dossier, Monsieur le président. J'ai dit que j'aimerais voir comment les choses évolueront à ce sujet dans les autres endroits mentionnés.

Il ne fait aucun doute que nous devons réduire notre consommation de plastique dans la province. Cela ne fait aucun doute. Les sacs représentent réellement l'un des plastiques les plus faciles à réduire, Monsieur le président. Nous devrions aller plus loin, et je pense que la députée d'en face devrait nous pousser à en faire davantage en ce qui concerne les objets de plastique à usage unique. Les sacs en plastique ne sont pas le seul article visé. Nous pouvons en faire bien davantage. Monsieur le président, ici au Nouveau-Brunswick, nous avons une compagnie qui recycle les sacs en plastique. Personne ne parle de cela ni des raisons pour lesquelles cette compagnie accomplit de si grandes choses avec ces sacs. Toutefois, nous



devons effectivement aller de l'avant, et nous devons aller plus loin. Je suis reconnaissant à la députée d'en face de la question et je comprends sa préoccupation.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, il faut agir dès maintenant. Nous avons besoin d'un échéancier à ce sujet, et il tarde aux municipalités de le connaître. En novembre, le ministre de l'Environnement et ses homologues du pays ont convenu de réduire les déchets au Canada de 30 % d'ici à 2030 et de 50 % d'ici à 2040. Le Nouveau-Brunswick n'a même pas de stratégie de gestion des déchets, et ce, depuis 2001.

Le ministre et moi nous entendons sur de nombreux points. Le ministre a dit que, selon lui, le plastique devrait être l'une des cibles les plus importantes pour réduire nos déchets. Je suis d'accord. Il a dit qu'il ne voulait pas que les différentes régions de la province aient différents règlements, et je suis d'accord. Il a dit que nous devons donner aux détaillants suffisamment de temps pour se préparer, et je suis d'accord.

Toutefois, j'estime que nous ne devrions pas attendre plus longtemps. Nous devons commencer les démarches maintenant afin de donner aux détaillants et aux consommateurs le temps de se préparer pour les changements qui pourraient entrer en vigueur l'année prochaine. Que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux s'engage-t-il à faire cette année pour que le Nouveau-Brunswick devienne un chef de file au chapitre de la réduction de la consommation de plastique?

L'hon. M. Carr : Selon moi, nous avons tous un rôle à jouer pour réduire les déchets de plastique dans l'environnement, Monsieur le président. Jusqu'à présent, d'après ce que j'ai pu constater dans la province, nous pouvons prendre de nombreuses mesures, c'est-à-dire que chacun d'entre nous dans cette enceinte et chacun de nos électeurs et électrices peuvent mieux faire beaucoup de choses. Monsieur le président, lorsque j'ai visité les régions inondées au printemps, tout ce que j'ai vu dans les fossés du Nouveau-Brunswick, ce sont des déchets et du plastique. Cela n'est pas justifié. Nous devons d'abord commencer à nous comporter mieux individuellement. À un certain moment — et la députée d'en face en convient avec moi —, le gouvernement doit intervenir et adopter des lois, car nous ne pouvons pas simplement changer la situation par nous-mêmes en tant que résidents de la province. Nous avons l'impression que nous ne pourrions pas y arriver.

Je vais toutefois dire que j'ai rencontré les associations municipales à plusieurs occasions, et, en ce qui concerne les six souhaits les plus importants sur leur liste, la réduction des sacs en plastique ou l'adoption de lois à cet égard n'y figurait pas. Nous ne pouvons pas nous attaquer à tous les sujets qui nous sont présentés, Monsieur le président. Nous devons choisir nos priorités. Selon moi, le sujet en question est très important, et nous nous en occuperons lorsque nous aurons réglé les autres problèmes de la liste. Merci, Monsieur le président.



Loi sur les langues officielles

M. Austin : Monsieur le président, nous sommes élus à la Chambre pour adopter et modifier des lois, élaborer et modifier des politiques, lancer de nouveaux programmes et éliminer les programmes infructueux et inefficaces. Je n'ai qu'une question d'ordre général pour le premier ministre. Le premier ministre convient-il que, si des lois et des politiques sont inapplicables ou inutiles, nous devrions en tant que législateurs modifier ces lois afin qu'elles reflètent mieux la situation sur le terrain?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, je vous remercie de la question. Monsieur le président, vous savez, compte tenu du contexte, il semble que cela devrait être le cas, mais je pense qu'il faut examiner chaque loi individuellement. Il faut examiner chaque cas et il faut comprendre les détails de chacun. D'une certaine façon, la question pourrait sembler tendancieuse, et une autre question s'en vient ; je vais donc attendre la prochaine question, Monsieur le président. Selon moi, il faut d'abord entendre la question avant d'y répondre. Merci.

M. Austin : Monsieur le président, voilà pourquoi je ne présente pas mes questions au premier ministre à l'avance.

Monsieur le président, de nombreux articles de la *Loi sur les langues officielles* ne tiennent pas compte des problèmes de ressources humaines avec lesquels la province est aux prises et ne prévoient pas d'approche pratique en matière de services de première ligne. En fait, la province enfreint régulièrement la loi en ce qui concerne la prestation des services de première ligne. Le premier ministre ne conviendrait-il donc pas qu'il faut modifier le libellé de la loi pour que la prestation des services de première ligne soit conforme aux lois de la province?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, j'ai l'impression que le but d'examiner nos lois et le but de cette discussion, laquelle semble porter sur la capacité de satisfaire à une exigence linguistique et la question de savoir si cela n'est pas pratique relativement à notre capacité réelle de le faire... À mon avis, nous avons une obligation en tant que province, comme nous l'avons déjà mentionné. Nous sommes une province bilingue et, en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, nous avons effectivement l'obligation de fournir des services dans les deux langues. Je ne pense pas que c'est ce dont nous discutons à la Chambre, Monsieur le président.

Chaque fois que j'ai débattu quoi que ce soit à cet égard, je pense qu'il était question de l'équité de la situation. Il a été question de l'incapacité de notre système d'éducation d'être à la hauteur de la province que nous voulons être, et j'ai dénoncé cela. J'ai dit à maintes reprises que le programme d'immersion en français, après 50 ans, était un échec. Il ne donne pas les résultats escomptés. Allons-nous simplement prétendre le contraire? Je ne le pense pas. Je pense que nous devons déterminer quelle approche peut réellement fonctionner et a fonctionné pour d'autres provinces et pays, car je pense qu'une occasion se présente à nous. Dans ce cas-ci, nous devons toutefois évaluer la situation. Dans l'avenir, nous devons relever



bien des défis en ce qui concerne la population et la prestation de services ; nous devons donc tout examiner de front. Pour ce faire, je comprends ce que le...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

Tourisme

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Une autre réduction budgétaire cachée dans le secteur du tourisme, dont nous avons entendu parler à la fin de la semaine dernière, concerne le financement de Cape Jourimain Nature Centre. Comment le ministre peut-il justifier de n'avoir pas annoncé ces réductions aux responsables du centre avant le début de la saison touristique?

L'hon. M. Gauvin : Tout d'abord, merci beaucoup pour la question. Merci, Monsieur le président. Je répondrai au député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé en lui demandant de se tourner dans son fauteuil vers la droite et de regarder le député assis à côté de lui. Ce dernier avait considéré Cape Jourimain, il y a quatre ans, aux fins d'une réduction budgétaire.

Maintenant, il faut que nous commençons à voir des résultats en tourisme aussi. L'année passée, en 2018, lors de l'ouverture de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick, à Shippagan, il y avait eu 70 personnes. Cette année, avec les mêmes outils, il en est passé 1 000 à l'ouverture, ce dimanche. À quoi tient la différence? Nous avons retroussé nos manches pour avoir des résultats. Nous avons été actifs sur les médias sociaux et nous avons eu des résultats. Cape Jourimain est ouvert. Quant à la réduction budgétaire, elle avait déjà été cernée. Merci beaucoup.

Financement des soins de santé

M. D'Amours : La semaine dernière, nous avons débattu d'une motion demandant au gouvernement de maintenir les services existants dans les hôpitaux ruraux du Nouveau-Brunswick. Bien sûr, les parlementaires du côté du gouvernement ont modifié la motion pour la diluer.

Avant qu'il ne réagisse avec arrogance et qu'il ne déprécie ma région, je tiens à rappeler au ministre que, dans notre province, il y a, ne lui en déplaise, des gens qui habitent à l'extérieur de Rothesay. Nous ne sommes pas tous riches comme lui, et il s'en vante. Nous ne pouvons pas tous sauter dans une BMW, qui a fraîchement été lavée, pour ensuite faire un court trajet en voiture vers le plus grand hôpital de la province, soit l'Hôpital régional de Saint John.

Ma question au ministre de la Santé est celle-ci : Devons-nous vraiment nous attendre à voir des services réduits dans certains de nos hôpitaux ruraux du Nouveau-Brunswick?



[Traduction]

L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, je veux assurer au député d'en face qu'il est toujours détenteur du trophée de la question idiote du jour. Je ne sais pas de quoi il était question dans le préambule. Je n'ai pas compris les attaques envers ma circonscription. Je n'ai pas vraiment compris où le député d'en face voulait en venir.

Nous avons amendé une résolution, que la Chambre a adoptée à l'unanimité. La dernière fois que j'ai vérifié les résultats du vote, tout le monde avait voté en faveur de la résolution. Le député d'en face cherche maintenant à faire de la résolution un enjeu politique, et je ne pense vraiment pas que cela mérite une réponse. Merci.

[Original]

Le président : La période de questions est terminée.

